

# De la crise au Pacte budgétaire

Jean-Marie Harribey

2012

<http://harribey.u-bordeaux4.fr>

<http://alternatives-economiques.fr/blogs/harribey>

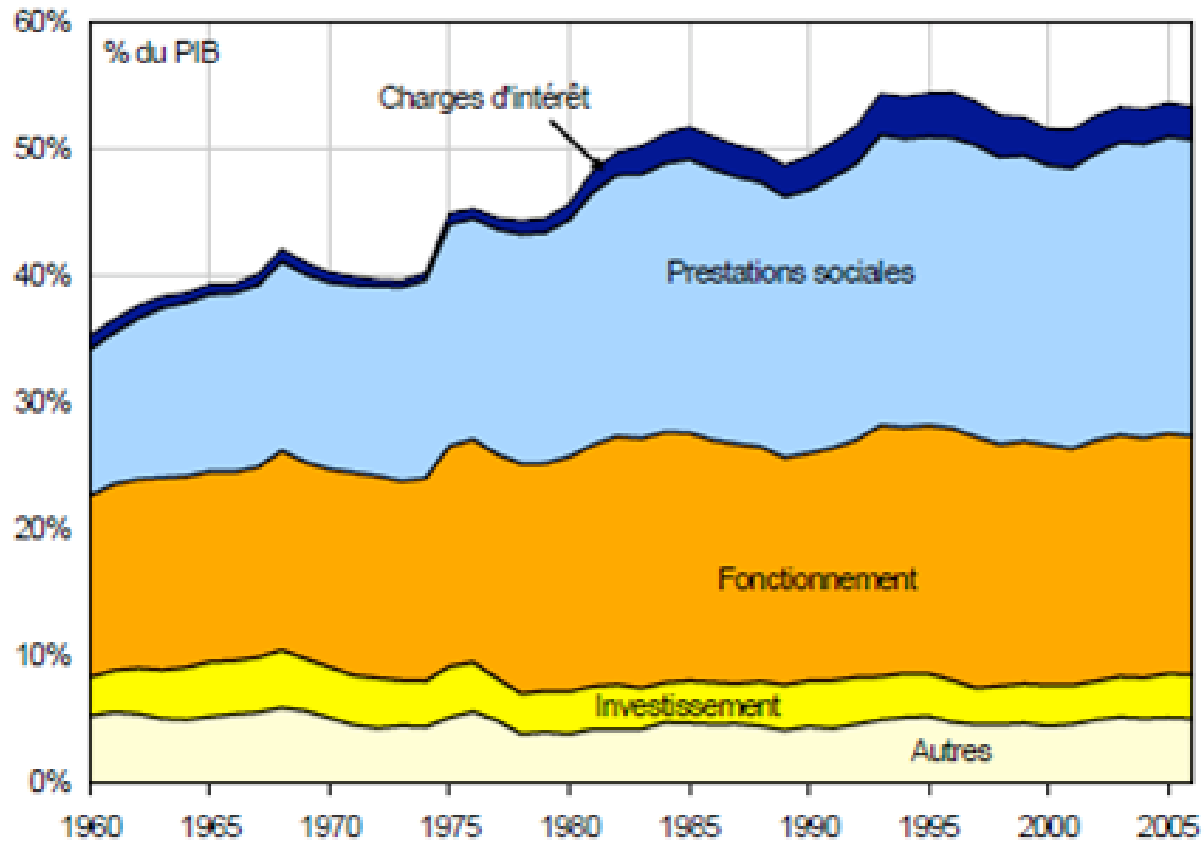


mobilisationsG8G20.org

1. La crise n'est pas celle qu'on dit

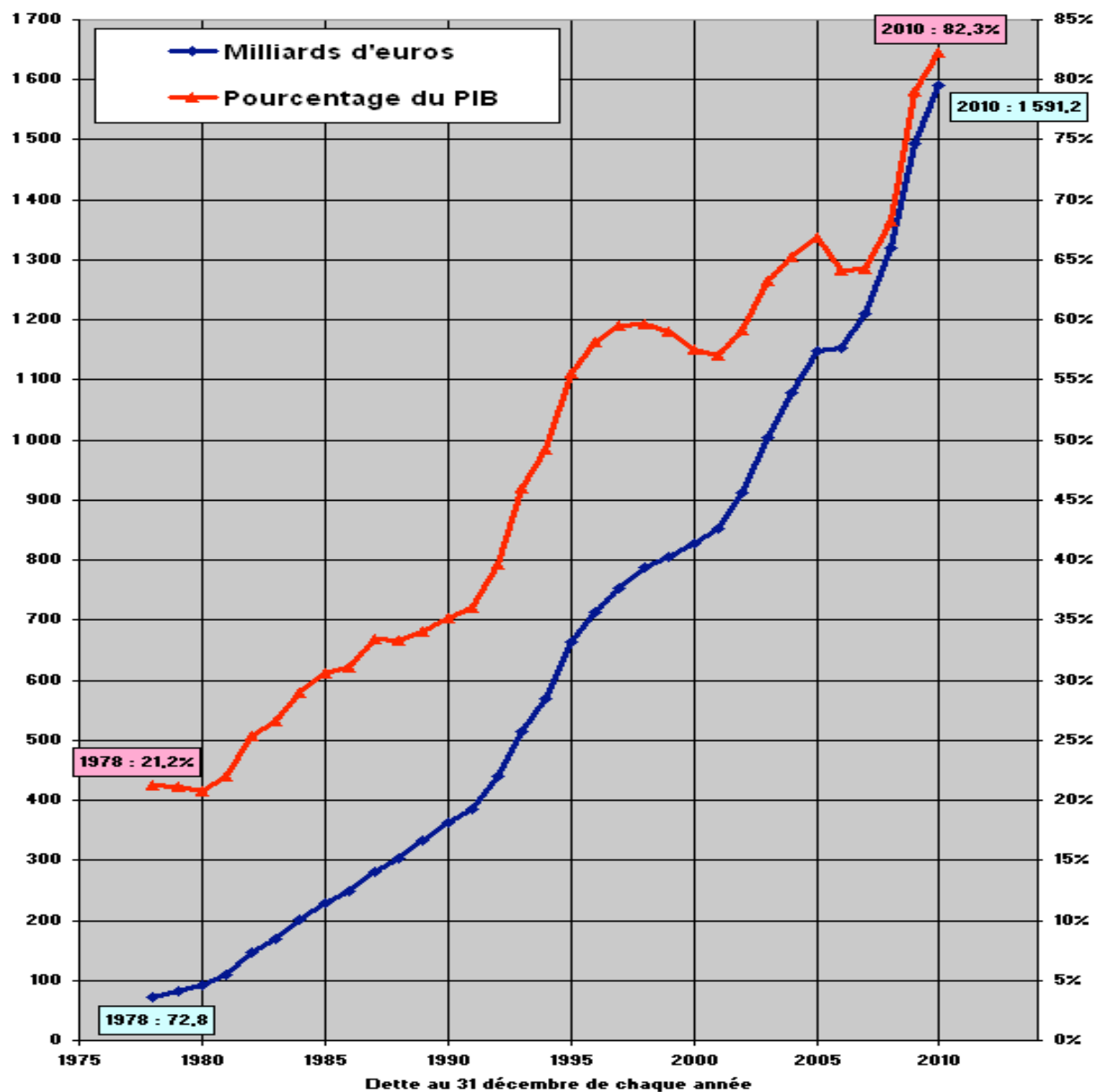
Source : *Trésor-éco*, n° 26, décembre 2007  
<http://www.tresor.economie.gouv.fr/file/326863>

**Graphique 1 : dépense publique dans le PIB**



Source : INSEE.

## Dette des administrations publiques au sens de Maastricht, France, 1978-2010



## Taux d'imposition marginal sur les revenus

<b>Pays</b>	<b>1986</b>	<b>2002</b>	<b>2007</b>
France	65 %	50 ,1 %	40 %
Allemagne	53 %	48,5 %	47,5 %
Belgique	72 %	55 %	50 %
Espagne	66 %	48 %	43 %
Italie	62 %	45,5 %	43 %
Pays-Bas	72 %	52 %	52 %
Royaume-Uni	60 %	40 %	40 %

## Taux d'imposition sur les sociétés

<b>Pays</b>	<b>1986</b>	<b>2006</b>
France	45 %	33,3 %
Allemagne	56 %	26,37 %
Belgique	45 %	39,99 %
Irlande	50 %	12,5 %
Italie	36 %	33 %
Pays-Bas	42 %	de 25,5 à 29,6 %
Royaume-Uni	35 %	de 0 à 30 %
Suède	52 %	28 %

# Origine de la dette

- « En l'absence de baisses de prélèvements, la dette publique serait environ 20 points de PIB plus faible aujourd'hui qu'elle ne l'est en réalité, générant ainsi une économie annuelle de charges d'intérêts de 0,5 point de PIB. » « En 10 ans, 400 Mds de recettes fiscales perdues. » **Paul Champsaur et Jean-Philippe Cotis, Rapport sur la situation des finances publiques, avril 2010.**
- « Entre 2000 et 2009, le budget général de l'État aurait perdu entre 101,2 (5,3 % de PIB) et 119,3 milliards d'euros (6,2 % de PIB) de recettes fiscales, environ les deux tiers étant dus au coût net des mesures nouvelles – les baisses d'impôts – et le tiers restant à des transferts de recettes aux autres administrations publiques – sécurité sociale et collectivités locales principalement. » **Rapport Gilles Carrez, Commission des finances de l'AN, juin 2010.**
- « La crise explique au plus 38 % du déficit, qui est surtout de nature structurelle et résulte largement de mesures discrétionnaires. » **Rapport de la Cour des comptes sur la situation et les perspectives des finances publiques, juin 2011.**



## 2. Le TSCG et le MES

# TSCG : Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'UEM ou Pacte budgétaire

- Signé par 25 des 27 pays dont les 17 de la zone euro
- Applicable au 1er janvier 2013 si 12/17 le ratifient
- Un Mécanisme européen de stabilité (MES) lui est adossé

# Le Pacte budgétaire

- Obligation de ne pas dépasser 0,5 % de déficit public structurel par rapport au PIB
- Inscription de cette « règle d'or » dans la Constitution ou dans un texte de portée équivalente
- Soumission des budgets annuels à l'approbation de la Commission
- Obligation de réduire la dette de 1/20 par an de l'écart entre le taux de la dette/PIB et 60 %
- Sanctions financières en cas de non-respect pouvant atteindre 0,1 % du PIB prononcées par la Cour européenne de justice
- Austérité perpétuelle
- Impossibilité d'engager une transition sociale et écologique
- Négation de la monnaie comme institution collective

## Les sommes en jeu

- Exemple de la France : PIB = 2000 Mds €
  - Dette publique : près de 1800 Mds = 90 % du PIB
  - Déficit public 2012 : 160 Mds = 8 % du PIB
  - Déficit courant autorisé : 3 % du PIB = 60 Mds ;  
à trouver donc 100 Mds l'an
  - Déficit structurel estimé en 2011 à 3,8 % du PIB =  
76 Mds ; à trouver donc 66 Mds

# Le Mécanisme européen de stabilité (MES)

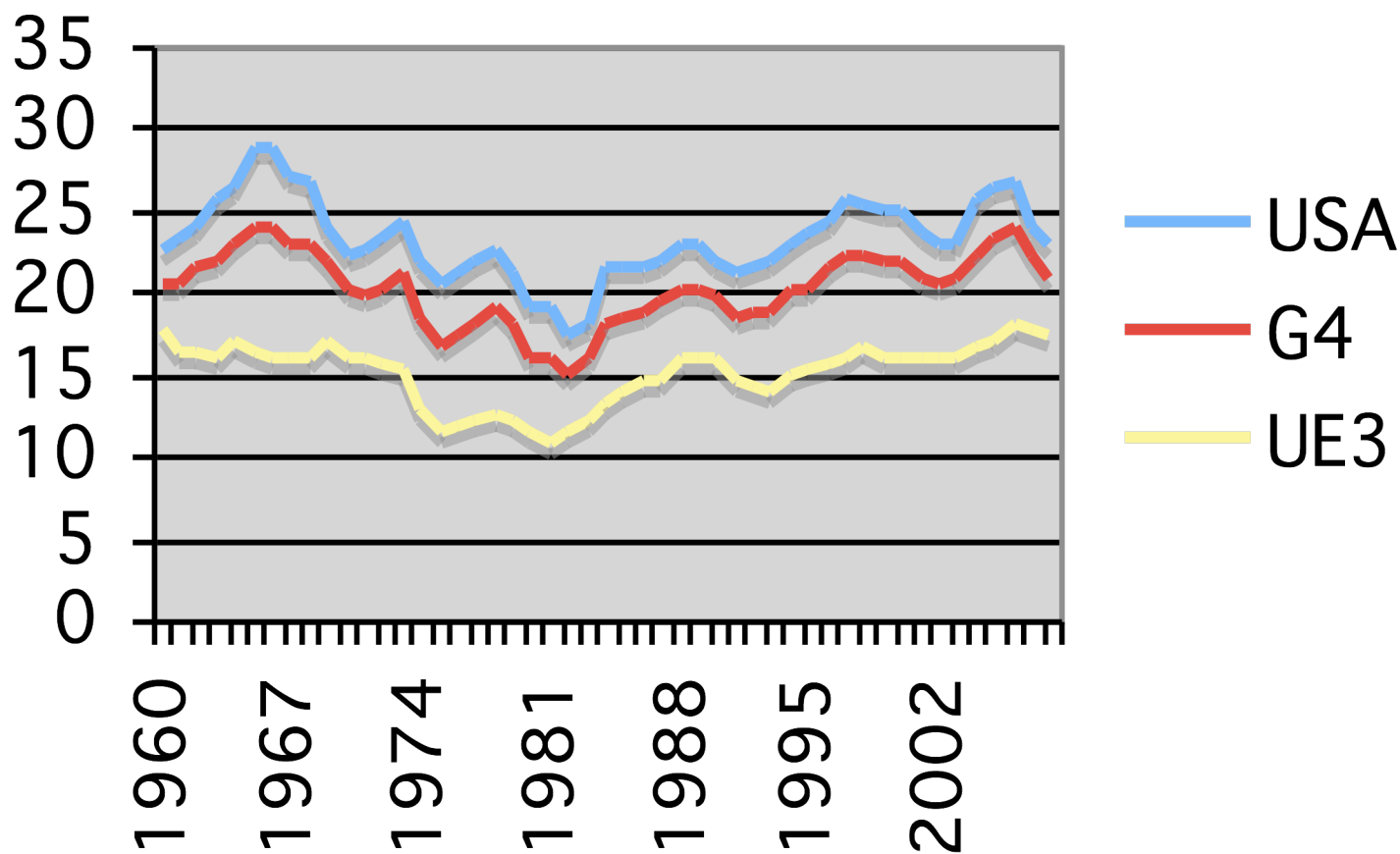
- Le MES doit prendre la suite du FESF en 2013
- Il sera doté d'une capacité d'action de 500 Mds €
- Institution financière mais pas de statut bancaire : il pourra emprunter sur les marchés financiers mais pas se refinancer auprès de la BCE
- Les États faisant appel à lui devront engager des réformes « structurelles »
- Son aide dépendra d'une « stricte conditionnalité »

## Les récentes décisions de la BCE

- Annonce par Mario Draghi le 6 septembre 2012
  - *Outright Monetary Transactions* : Rachat sans limite sur le marché secondaire des obligations publiques à maturité entre 1 et 3 ans pour freiner les taux d'intérêt
  - Sous condition d'application du Pacte budgétaire
  - Stérilisation de la monnaie ainsi injectée par vente de titres privés en sa possession
  - La BCE s'engage à ne plus être un créancier privilégié (ce qui accentue son caractère peu public)
- La BCE reste une fausse banque centrale (voir *Lignes d'Attac*, n° 90, juillet 2012)
  - Pas prêteur « en dernier ressort » pour les États
  - Les banques se refinancent sans obligation de qualité de leurs prêts
  - Les États ne pourront pas le faire et devront réduire leurs dépenses
  - Création monétaire confisquée ; notion de crédit délégitimée

# Crise capitaliste : le taux de profit 1960-2008 (%)

USA, G4 (USA, F, A, RU), UE3 (F, A, RU)



### 3. Alternatives





# Alternatives à la finance capitaliste

- La crise du capitalisme est globale :  
la remise en cause de son modèle de développement est l'enjeu des décennies à venir
- Restructuration de la dette  
euthanasie de la rente par degré croissant :
  - Rééchelonnement
  - Dispense du paiement des intérêts
  - Annulation partielle ou totale
- Socialisation des banques, séparation des banques et création monétaire contrôlée
- Briser les marchés financiers (TTF, marchés à terme, produits dérivés, paradis fiscaux...)
- Profonde réforme fiscale

# Appel pour un audit citoyen de la dette publique

[www.audit-citoyen.org](http://www.audit-citoyen.org)

Écoles, hôpitaux, hébergement d'urgence... Retraites, chômage, culture, environnement... nous vivons tous au quotidien l'austérité budgétaire et le pire est à venir. « Nous vivons au-dessus de nos moyens », telle est la rengaine que l'on nous ressasse dans les grands médias. Maintenant « il faut rembourser la dette », nous répète-t-on matin et soir. « On n'a pas le choix, il faut rassurer les marchés financiers, sauver la bonne réputation, le triple A de la France ».

Nous refusons ces discours culpabilisateurs. Nous ne voulons pas assister en spectateurs à la remise en cause de tout ce qui rendait encore vivables nos sociétés, en France et en Europe. Avons-nous trop dépensé pour l'école et la santé, ou bien les cadeaux fiscaux et sociaux depuis 20 ans ont-ils asséché les budgets ? Cette dette a-t-elle été tout entière contractée dans l'intérêt général, ou bien peut-elle être considérée en partie comme illégitime ? Qui détient ses titres et profite de l'austérité ? Pourquoi les États sont-ils obligés de s'endetter auprès des marchés financiers et des banques, alors que celles-ci peuvent emprunter directement et pour moins cher à la Banque centrale européenne ?

Nous refusons que ces questions soient évacuées ou traitées dans notre dos par les experts officiels sous influence des lobbies économiques et financiers. Nous voulons y répondre nous-mêmes dans le cadre d'un vaste débat démocratique qui décidera de notre avenir commun.

En fin de compte, ne sommes-nous plus que des jouets entre les mains des actionnaires, des spéculateurs et des créanciers, ou bien encore des citoyens, capables de délibérer ensemble de notre avenir ? Nous nous mobilisons dans nos villes, nos quartiers, nos villages, nos lieux de travail, en lançant un vaste audit citoyen de la dette publique.

Nous créons au plan national et local des collectifs pour un audit citoyen, avec nos syndicats et associations, avec des experts indépendants, avec nos collègues, nos voisins et concitoyens. Nous allons prendre en main nos affaires, pour que revive la démocratie.

# Conclusion

- Après la confiscation du levier monétaire, bridage du levier budgétaire
- Le choix est donc entre faire payer la crise aux pauvres et briser le pouvoir de la finance
- Enjeu de société
  - Démocratie
  - Maîtriser la monnaie
  - Réhabilitation du crédit, de la dette, qui anticipent l'avenir
  - La diabolisation de la dette vise à nier le lien social qui passe par la transmission des dettes sociales (par exemple, retraites)

# Annexe : La création monétaire

- Création monétaire au cours d'une période = solde des nouveaux crédits bancaires et des remboursements
- Qui ?
  - Les banques ordinaires
  - La banque centrale en contrepartie d'une avance à l'État, d'une conversion de devises en monnaie interne (avance à l'étranger) ou d'un refinancement des banques ordinaires. Avec en débat : la BC achète des bons publics en « première main » ou sur le marché secondaire ?
  - Pour quoi faire ? Financer la production ou la spéculation ?
- Création monétaire indispensable au développement économique (Voir « Le mystère de la chambre forte » dans *Le piège de la dette publique*, <http://harribey.u-bordeaux4.fr/travaux/monnaie/chambre-forte.pdf> )